L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.
PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien... $12 } payable d'avance.
Do. tri-hebdomadaire... $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 17 JUILLET 1840.

CANDIDATS WHIGS

Choisis par la convention nationale.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.

WILLIAM H. HARRISON

DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS

JOHN TYLER,

DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. District—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. District—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. District—GEOFFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. District—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. District—SETH LEWIS, des Rapides.

ELECTIONS.

On disait hier que Ouachita et Union avaient donné 50 voix de majorité pour Winn; c'est une erreur. Nous recevons une lettre de Ouachita donnant les retours exacts de cette paroisse ainsi qu'on le verra dans nos colonnes. La paroisse de Ouachita a donné 50 voix de majorité à Moore. La même lettre porte que Caldwell et Union ensemble ne donneraient pas plus de 100 voix de majorité à Winn.

Nous établissons en conséquence notre tableau du 3me district, dans lequel ne sont pas comprises les paroisses de Caddo, Claiborne et Union, dont les retours ne nous sont pas parvenus, comme suit:

	Moore	Winn	
St. Martin,	361	69	
St. Landry,	535	130	
Ste. Marie,	314	86	
Lafayette,	200	201	
Natchitoches,	269	263	
Catahoula,	"	108	majorité
Avoyelles,	"	121	majorité
Rapides,	355	304	
Concordia,	212	76	
Carroll,	84	123	
Madison,	113	117	
Caddo,	"	"	
Ouachita,	196	146	
Claiborne,	"	"	
Caldwell,	35	111	
Union.	"	"	
	2752	2467	
	2467		
Majorité de Moore jusqu'à présent.	285		

ELECTIONS.
PAROISSE D'OUACHITA.

Pour le Congrès.	J. Moore,	196	50 majorité.
	R. Winn.	146	
Pour la Chambre.	Carr, w.	184	41 majorité.
	Farmer, I. f.	143	

La partie de la paroisse de Caldwell qui vote avec celle d'Ouachita donne à Farmer une majorité de 14 voix, ce qui réduit la majorité de Carr à 27. On présume que les retours d'Union seront favorables.

2d. DISTRICT CONGRESSIONNEL.

	Morgan.	Dawson.
St. Tammany,	186	116
Livingston,	130	141
Ste. Hélène,	164	227
Washington,	149	136
Iberville,	185	188
E. Feliciana,	337	406
O. Feliciana,	180	281
E. Baton Rouge,	308	279
O. Baton Rouge,	165	73
Pointe Coupée,	117	106
	1920	1933
		1920
Majorité de Dawson,		13

ENCORE UN PAS VERS LE DESPOTISME.

En fait de tendances au despotisme, il n'est pas possible de calomnier l'administration. Sur la foi du *Baltimore Pilot*, nous avions parlé dernièrement de l'intention qu'avait Mr. Van Buren d'assurer au département des postes le monopole des communications. Ce plan est aujourd'hui en voie de réalisation devant le Congrès.

Le Bill dispose que nul ne pourra se charger de lettres imprimées ou manuscrites, de pamphlets, de brochures ni d'écrits quelconques sous peine d'une amende de cinquante piastres pour chaque contravention; il dispose encore que les bateaux à vapeur, voitures, chars ou moyens de transports de quelque nature qu'ils soient, voyageant sur des routes de poste *ou sur des routes parallèles* à ces routes de poste, ne pourront se charger de lettres ni de paquets de documents imprimés ou manuscrits quelconques, à peine d'une amende de cinquante piastres pour chaque contravention. Il est même défendu aux termes du Bill, à tout passager ou voyageur, de se charger d'aucune lettre ou paquet cacheté, moyennant salaire, sous peine d'une amende qui n'excède pas cinquante piastres. Seulement on pourra envoyer des lettres et paquets par des messagers spéciaux.

En rapprochant les dispositions de ce projet de loi tyrannique des faits qui dominent en ce moment le service des postes, il ne restera plus aucun doute sur le but despotique et inquisitorial que poursuit l'administration.

Les débats du Congrès ont établi en effet que l'administration des postes n'est plus une institution publique à proprement parler; mais seulement un instrument électoral fonctionnant exclusivement dans l'intérêt du pouvoir. Le *Globe*, l'*Extra-Globe* et tous les documens loco-focos, de quelque nature qu'ils soient, sont transportés rapidement et fidèlement *livrés gratis*, tandis que les journaux démocrates-whigs et tous les documens de l'opposition sont retenus des mois entiers dans les bureaux des postes, et *chargés*, (lorsqu'ils ne sont pas entièrement supprimés) comme s'ils eussent été fidèlement remis; des paquets sont ouverts, des cachets sont brisés, le secret des lettres est violé dans quelques localités, et le service est mal fait partout. Et c'est dans de pareilles circonstances que le pouvoir veut monopoliser les communications.

Ne pouvant plus compter sur le service des postes, nous nous soumettions à beaucoup de frais et d'embarras pour assurer nos communications: et le gouvernement vient nous dire encore: je ne le veux pas!

Ainsi, il est bien évident que l'administration ne veut ni bien faire elle même, ni laisser au public le soin de suppléer à l'insuffisance de ses moyens de communication: ce qu'elle veut, c'est que tout lui passe par les mains afin de pouvoir plus aisément établir un système général d'espionnage et d'inquisition.

Et tout cela se fait au nom de la liberté par un parti qui *se se pare du titre de Démocrate!*

LA FLORIDE.

Le territoire de la Floride a plus d'une fois demandé cette année son admission au nombre des Etats de l'Union, et tout récemment deux bills, destinés à faire droit à cette demande, ont été présentés au Congrès. Le premier admet la Floride comme un seul Etat; le second divise ce territoire en deux parties dont la ligne de démarcation est tracée par le cours de la Suwannee; et ces deux Etats, sous le nom de Floride de l'Est et de Floride de l'Ouest, entreront dans l'Union aussitôt qu'ils renfermeront la population requise. De ces deux projets, un seul nous semble convenable, et c'est le premier. La Floride en effet, formant un seul territoire, peut fort bien devenir un Etat; elle renferme une population suffisante au point de vue de la Constitution, et cette population que les émigrations ont presque doublée depuis dix ans, ne s'arrêtera pas dans sa marche ascendante; elle a un territoire d'une étendue raisonnable et qui, sans pouvoir être ci[illegible] sa fertilité, présente un assez bon nombre de pa[illegible] dont le travail pourra tirer un riche [illegible] entre de belles côtes dont le développement [illegible] pour l'avenir d'immenses ressources. Si donc la Floride sait profiter des avantages qu'elle a reçus de la nature, elle arrivera sans nul doute à prendre un rang respectable parmi les Etats du Sud.

Qu'adviendrait-il au contraire si au lieu d'être admis comme un seul Etat, ce territoire devait en composer deux? D'abord, et cette considération générale doit avoir du poids aux yeux des citoyens du Sud, elle retarderait l'admission de la Floride dans l'Union, et elle la retarderait pour bien des années, pour plus d'un siècle peut-être. On serait en vérité que le bill qui propose la division de la Floride, a été rédigé sous l'inspiration des Abolitionistes du Nord toujours jaloux des développemens que peuvent prendre les Etats méridionaux; car il tend à nous priver d'un auxiliaire politique qui ne saurait être à dédaigner pour nous puisqu'on lui fait l'honneur de vouloir l'écarter.

Mais ce bill qui fait si bon marché des intérêts généraux du Sud, est encore plus funeste aux intérêts particuliers du territoire de la Floride. A quoi bon diviser ce territoire? Y a-t-il quelque motif puissant, quelques causes majeures qui rende cette division nécessaire? Est-il même quelqu'accident physique qui la rende possible? Assurément non. Le territoire de la Floride présente tout au moins autant d'unité que celui du Michigan, de New York, de la Virginie ou de la Caroline du Nord, &c. Pourquoi donc transformer en deux provinces pauvres et faibles, condamnées à subir une longue minorité, un Etat qui devrait dès aujourd'hui rougir[illegible] par l'étendue de son territoire et l'avantage de sa position? Cela doit-il favoriser les progrès de la population? Loin de là: une pareille mesure tendrait plutôt à les entraver.

Dans la Floride de l'Est surtout, la population s'augmente lentement déjà, on le sait; peu de colons se décident à se rendre dans un pays où les marais rendent les terres cultivables assez rares. Que serait-ce si ce pays était isolé et réduit à ses seules ressources! Il n'y a d'avenir pour la Floride orientale qu'en restant unie à la Floride occidentale, qui est plus favorisée et partant plus populeuse. La prospérité de celle-ci réagira nécessairement sur l'autre, qui sera peut-être plus tard elle-même en état d'être à sa tour de quelqu'utilité. La séparation des deux Florides, si peu désirable au point de vue politique, l'est encore moins au point de vue commercial. Le temps n'est pas loin sans doute où le développement des ressources que possède le territoire tout entier, fera sentir le besoin de communications directes entre le Golfe du Mexique et l'Océan. Ces communications qui seront d'un si haut intérêt pour le commerce du Sud et même pour celui de l'Union tout entière, deviendraient presque inexécutables si le fardeau retombait tout entier sur la Floride orientale; et elles s'achèveront au contraire sans grand'peine si les villes riches et entreprenantes de la Floride occidentale y prennent part. Le pays sera alors dans une admirable position commerciale: les grandes cités de l'Atlantique et celles du Golfe qui ont entre elles des relations si importantes et si suivies, trouvant ouvertes des lignes de communications plus faciles, s'en serviront et par suite toute la Péninsule se ressentira de cette activité nouvelle. La vie et la richesse y viendront circuler, et devant les moyens puissans qu'elle aura dès lors à sa disposition, disparaîtront les difficultés matérielles qui entravent aujourd'hui son développement.

Les considérations que nous ne faisons qu'indiquer sommairement, sont assez puissantes, ce nous semble, pour qu'on y regarde à deux fois avant de consommer la division de la Floride en deux états ou plutôt en deux provinces sans valeur. Nous le répétons, parce que telle est notre conviction, cette division, funeste au territoire lui-même, le serait également au Sud tout entier qu'elle priverait pour longtems de l'appui d'un nouvel Etat. Espérons que le bill, dont nous avons cherché à signaler les tendances déplorables, trouvera dans le Sénat d'énergiques adversaires, espérons que la sagesse de nos législateurs en fera justice.

LES BANQUES DU DISTRICT DE COLUMBIE.

Ce n'est pas assez pour les loco-focos d'avoir emporté le bill de la sous-trésorerie: fidèles à leur système d'hostilité contre le crédit national, ils ont prononcé la condamnation des banques du district de Columbie. On sait que les chartes de ces banques, qui sont au nombre de six, expiraient le 4 juillet dernier. Depuis quelque tems déjà, comme on a pu le voir par notre correspondance de Washington, on s'occupait à la Chambre des Représentans de bills qui devaient prolonger leur existence pendant un tems convenable. Après quelque discussion, on en avait enfin adopté un qui leur accordait pour deux ans la continuation de leur privilège, en leur imposant certaines obligations assez onéreuses. Mais ce bill, tout sévère qu'il était, ne convint pas à la majorité du Sénat qui le repoussa à la seconde lecture et exigea qu'il en fut présenté un autre. Ce nouveau bill fut en effet présenté, adopté par le Sénat, puis renvoyé à la Chambre et le même soir revêtu de la signature du président. Or, savez-vous la teneur de ce bill? Il continue la charte de ces banques pour le tems nécessaire à leur liquidation! Assurément on ne peut pas pousser plus loin le mépris des intérêts du district: on peut se faire une idée de l'effet qu'y doit produire cette mesure destructive en se rappelant que les prêts et les escomptes des banques dont on a si légèrement décrété la destruction, se sont élevés l'an dernier à $3,221,299, que leur circulation était d'environ un million de piastres, qu'elles étaient toutes fort sagement dirigées et que deux d'entre elles payaient en espèces. Ce que les loco-focos viennent de faire pour un district qui n'a point de représentation, certes aucun d'eux n'oserait le faire pour l'Etat qu'il représente.

Cet exemple du reste ne sera pas perdu. Le peuple se convaincra de plus en plus que l'administration actuelle ne veut pas seulement, comme le prétendent ses partisans, la réforme de la circulation, mais bien la destruction de tous les établissemens de crédit. Que ceux qui comprennent les véritables intérêts du pays réfléchissent et qu'ils voient s'ils veulent encore confier le pouvoir à des hommes qui font si bon marché de ses intérêts.

VOL.—Un vol avec effraction a été commis dans la nuit de mercredi, dans le magasin de grocerie de Mr. S. G. Winston, situé sur la Nouvelle-Levée au No. 7. Le bureau du teneur de livres a été forcé avec un ciseau, et cela si habilement que le menuisier qui a été appelé pour le réparer a déclaré qu'il n'y avait qu'un homme du métier qui put exécuter un pareil coup avec tant d'adresse et de précision. Cent quarante piastres en billets de banque et quelques boîtes de thé évalués à environ $30 ont été enlevés. Les voleurs ont laissé sur les lieux un ciseau, deux boîtes d'allumettes et un morceau de chandelle. Cette tentative est la troisième qui a lieu depuis trois jours.

Le brick *Galen*, capitaine Merriman, arrivé avant-hier dans notre port, venant de Boston, a rencontré par le 26° de latitude et le 75° de longitude, le sloop *Two Sisters*, ayant pour tout équipage deux nègres; le cadavre d'un troisième gisait sur le pont et ses deux camarades, harassés par la faim, n'avaient pas eu assez de force pour le jeter à la mer.

Le capitaine Merriman prit à son bord les deux nègres; mais l'un d'eux mourut quelques heures après. L'autre, qui est arrivé dans notre port à bord du brick Galen, dit que le bateau sur lequel il a été recueilli était parti des Iles Turques pour faire le sauvetage d'un navire à Cancassas. Il n'a pu préciser le nombre de jours qu'il a passés en mer.

La malle a manqué hier au-delà de Charleston.

FLORIDE.—Les troupes qui ont été engagées durant ces derniers temps à la poursuite des Indiens, sont revenues à leurs postes respectifs. Le général Armistead va exécuter le projet qu'il a conçu d'étendre un cordon de troupes à travers la Péninsule tout entière. L'état sanitaire de l'armée est assez satisfaisant.

PENSACOLE.—Le brick français le *Dunois* est arrivé tout récemment dans ce port.

VARIETES.

LES PROFITS DU DESESPOIR.

II.

Anatole se souciant peu du spectacle n'avait pas même regardé l'affiche en prenant son billet; mais son bonheur habituel voulut que Mlle Mars jouait dans les deux pièces. Il était tard, la salle pleine et Anatole, après avoir long-temps cherché, fut heureux de trouver une place dans une loge déjà occupée par trois personnes. On venait de lever le rideau pour le 3eme acte de la première pièce; dès les premiers mots, Anatole reconnut les *Fausses Confidences* qu'il savait par cœur: il jeta un coup d'œil sur la salle, puis il examina ses voisins.

Sur le devant de la loge, une dame d'environ quarante cinq ans et une jeune personne; sur le second rang, un monsieur d'un certain âge,—évidemment le père, la mère et la fille. Le père avait une de ces figures expressives qui révèlent toute une position sociale; dans la paisible sérénité de son visage largement épanoui et richement vermillonné, dans le perpétuel sourire de ses lèvres, dans le miroir de ses yeux bleu-clair, dans l'arc orgueilleux de ses sourcils, on devinait l'homme qui a fait fortune et qui jouit paisiblement et fièrement d'une opulence fruit de ses œuvres. Le luxe de sa toilette confirmait cette opinion; deux boutons de diamans attachaient son jabot, une large chaîne d'or ruisselait sur son gilet de velours et plusieurs bagues de prix étincelaient au doigt de ses deux mains. La dame de quarante cinq ans paraissait n'avoir d'autre prétention que de montrer deux rangées de fort belles dents, et pour se donner ce plaisir, elle riait à chaque mot de la pièce. La jeune personne, attentive au spectacle, regardait et écoutait dans une immobilité parfaite, de sorte qu'Anatole ne pouvait voir son visage tourné vers la scène; mais il admirait tout à son aise de beaux cheveux blonds, un cou gracieux, une taille élégante, et sur le velours qui bordait la loge, une main d'une forme admirable, d'une finesse exquise et d'une éblouissante blancheur.

Il n'en fallait pas tant pour éveiller la curiosité d'Anatole et donner carrière à son imagination.—Impatient de voir un visage qui devait être charmant, il fit d'ingénieux efforts pour amener la jeune personne à retourner la tête, mais l'intérêt de la comédie était plus puissant que ses ruses.

—Caroline, sais tu le nom de l'acteur qui vient d'entrer en scène? demanda la mère à sa fille.

Caroline fit un petit signe négatif et Anatole s'empressa de présenter le programme du spectacle qu'il avait acheté en entrant; c'était là une politesse qui pouvait avoir sa récompense et un moyen tout simple d'entrer en conversation avec ses voisins. La plupart des femmes de quarante-cinq ans causent volontier. Anatole, qui connaissait toutes les faiblesses du beau sexe, hasarda avec adresse et avec bonheur quelques paroles qui provoquèrent d'abondantes réponses.

—Rien ne me sera plus facile que de captiver les bonnes grâces de cette dame, pensait-il; je n'aurai qu'à l'écouter, et elle me trouvera charmant.

Le rideau tomba; la pièce venait de finir.

—Bravo! bravo! dit Anatole en applaudissant doucement. En vérité Mlle Mars ne vieillit pas; c'est la Ninon du théâtre, elle n'a...

Il resta court au milieu de sa phrase; Caroline s'était retournée. Jamais plus gracieux visage ne s'offrit aux regards d'Anatole, qui demeurait interdit et muet dans sa contemplation. Caroline adressa la parole à son père, et le doux accent de sa voix pénétra jusqu'au cœur du jeune homme qui l'écoutait; elle parla de la pièce qu'elle venait de voir, et elle dit les plus spirituelles, les plus délicates et les plus justes. Après avoir quelque temps admiré en silence la beauté, l'esprit et la grâce qui se déployaient devant lui avec un abandon et un charme inexprimable, Anatole reprit courage peu à peu, et de il se mêla à la conversation avec une assurance accoutumée si cette confiance que lui avait faite l'habitude du succès. Pour la première fois de sa vie il se sentit timide, embarrassé, et il douta de lui. Il parla, mais d'une voix tremblante; il s'efforça de plaire et il ne fut que médiocre; il voulut dire des choses aimables, des mots spirituels, mais il chercha et il ne trouva pas:—l'évangile n'a pas été écrit pour les amoureux.

Car il l'était déjà; un instant, un regard avaient suffi. L'amour a souvent ainsi de promptes et subites révélations. L'histoire du cœur humain est pleine de ces passions soudainement allumées, et qui ne sont ni moins profondes ni moins durables que si elles étaient venues lentement et peu à peu. Cette fois, Anatole éprouvait un trouble inconnu, et sans se rendre compte de ce qui se passait en lui, il comprenait vaguement que son âme entrait sous la domination d'un sentiment sérieux et puissant. Trois heures s'écoulèrent avec une étonnante rapidité, le spectacle était fini, et quand il vit tous les assistans se lever pour sortir, Anatole sentit son cœur se serrer; il lui sembla qu'on l'arrachait aux douceurs d'un rêve charmant.

—Déjà me séparer d'elle! pensait-il tristement.

Caroline prit le bras de son père, et en la suivant dans les corridores, dans l'escalier, sous le péristyle et jusque dans la rue, Anatole admira l'élégance de sa tournure et le bon goût de sa toilette à la fois simple et distinguée. Quelques minutes après il s'élançait dans un cabriolet de place, et il ordonnait au cocher de suivre un fiacre jaune dans lequel il venait de voir monter Caroline.

—Heureux hasard qui m'a conduit ce soir au Théâtre-Français! se disait-il tout bas....que d'attraits! que de perfections! qui ne serait charmé, séduit, captivé en la voyant et en l'écoutant! Avec quelle grâce et quelle naïveté son esprit si fin et son âme si belle se révélaient dans toutes ses paroles! Je l'ai vue attentive à mes discours, souriant à mes plaisanteries; un accord admirable régnait dans nos opinions: je lui ai dit des choses qui l'ont intéressée, je crois. Si je pouvais parvenir à lui plaire!.... Il le faudra bien, car, je le sens, je l'aime, et ce n'est plus là cet amour frivole qui s'est si souvent joué de mon cœur. Mais aussi les femmes que j'avais rencontrées jusqu'ici ne lui ressemblaient guère. Voilà bien la femme que j'attendais pour aimer véritablement! C'est ici que le bonheur, qui m'a toujours accompagné, me sera bien précieux.

Anatole faisait ces réflexions sentimentales tout en roulant derrière le fiacre jaune, qui semblait vouloir le mener loin. Après avoir traversé les plus mauvais quartiers de Paris, il était entré dans le faubourg du Temple et s'était engagé dans la rue Popincourt, lorsque Anatole laissa échapper une exclamation d'impatience.

—Oh! je connais ces rubriques-là, lui dit le cocher; on se méfie, et on veut nous promener.

—Quelle idée!

—Cela arrive souvent. J'ai vu des maris circuler comme cela la moitié de la nuit pour faire lâcher prise au galant et ne pas lui donner leur adresse.

—Ne peut-on pas demeurer au faubourg Saint-Antoine?

—Peut-être même à Vincennes!

—N'importe, je ne me découragerai pas; j'irai toujours, quand même on me mènerait au bout du monde

—Au bout du monde? En ce cas, c'est à l'heure que monsieur m'a pris?

—Mais non! nous n'irons pas si loin, Anatole, car nous voilà au bout de notre voyage.

—Elle est bonne, tout de même, la course! Mais enfin, nous ne sommes pas allés jusqu'à la barrière, il ne faut pas se plaindre.

—Dites donc, cocher, quelle est cette grande maison devant laquelle le fiacre s'est arrêté?

—Ca? c'est la caserne.

—Comment, la caserne!

—Oui, la caserne Popincourt.

—Et c'est là quelle demeure! à la caserne! Voilà qui est étrange!

—Dame! monsieur, on a vu des choses plus extraordinaires. Le militaire est susceptible d'être marié.

Le fiacre s'ouvrit et il en sortit deux officiers en uniforme.

Maudit cocher! s'écria Anatole, vous vous êtes trompé!

Moi, monsieur? c'est plutôt vous.

—Je suis pourtant bien sûr des personnes qui sont montées dans le fiacre que je vous ai dit de suivre, et il me semble que je n'ai pas perdu ce fiacre de vue pendant tout le temps de la course.

—Voyons, soyons justes! nous avons été trompés tous deux, et ce n'est pas étonnant; nous avons eu tant d'embarras dans le chemin, ce damné fiacre a fait tant de détours, a doublé tant de coins de rue, et tout cela dans des quartiers si mal éclairés, que nous avons bien pu dans quelque carrefour nous mettre à la suite d'une autre voiture de même couleur. Avez-vous pris le numéro du fiacre?

—Non.

—Tant pis; c'était le meilleur moyen; demain vous auriez retrouvé le cocher, et il vous aurait dit où il avait mené son monde.

—On ne pense pas à tout!

—Où faut-il conduire monsieur maintenant?

—Rue de Provence.

—A deux pas d'ici! Mais cela m'arrange, c'est mon quartier.

—Voilà un fâcheux contretemps, pensait Anatole en rentrant chez lui. C'est la première fois que pareille chose m'arrive. Serait-ce un mauvais présage? Mon bonheur m'abandonnerait il dans une entreprise qui doit décider du sort de ma vie entière?.... Mais non, j'en serai pour une course inutile et pour quelques heures d'impatience, voilà tout. Demain je saurai où demeure Caroline et j'aurai des renseignemens sur elle et sur sa famille. N'ai-je pas vu M. Fugassin les saluer à la sortie du spectacle? Il les connaît, cela me suffit. Demain matin j'irai chez M. Fugassin et je prendrai mes informations. Et puis, que mon bon génie me protège!

Cette nuit-là, Anatole Brémont rêva long-temps avant de s'endormir, doucement bercé par les riantes images et les suaves promesses de ce sentiment nouveau, de cet amour si promptement venu, qui devait, comme on le verra, le soumettre à de singulières épreuves et le faire passer par d'étranges évènemens.

EUGÈNE GUINOT.

DERNIERES DATES			
New York	juil. 6	Liverpool	juin 5
Boston	juil. 4	Londres	juin 3
Philadelphie	juil. 7	Havre	juin 3
Washington	juil. 7	Paris	juin 4
Baltimore	juil. 7	Bordeaux	mai 26
Charleston	juil. 11	Madrid	mai 26
Vera-Cruz	juin 6	Cadix	mai 20
Tampico	juin 6	Havane	juin 17
Mexico	mai 27	Houston	juil. 4

COMMERCIAL.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1840.

Espèces	5 @ 6	pour cent prime.	
Billets de Banque des E. U.	2½ @ 3	do.	
Notes de la Trésorerie	6 @ 7	do.	
Souverains	$5 10	@ $5 20.	
Doublons Espagnols	17	@ 17 37½	
do Mexicains	16 37½	@ 16 62½	
Or Américain	7 @ 8	pour cent prime.	

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Kensington, Curtis, Cork, A & J Dennistoun & co
Marcia Cleaves, Thompson, Liverpool, } Holmes & Mills
Cassandra, Rogers, Port Glasgow, } S Heath & co
Barque Josephine, Johnson, Philadelphie, J D Denegre & co
Brick Lapwing, Smith, New York, S & J P Whitney
Goel. Eliza Meslrole, Carson, New York, E A Bridge

ARRIVES.

Steamer Angora, Bellick, du Bayou Sarah.
P. Miller, Funston, de Williams Landing.

MEMORANDA.

Parti du Havre pour ce port, 1er. juin, nav. Union.

Décédé hier le 16 courant, LOUIS ARMAND BARTHE, âgé de 16 mois. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce soir, à 4 heures et demie. Son corps est exposé chez L. Millaudon, rue Bourbon.

TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe No. 79.

78 34 63 64 59 22 43 65 37 61 6 32 42.

VENDREDI, 17 juillet à 5½ heures à l'Exchange Hôtel.

Gros lot	$10,000
1 Lot de	2,500
1 Lot de	2,000
1 Lot de	1,635
1 Lot de	1,000
2 Lots de	500
5 Lots de	300
10 Lots de	150
20 Lots de	110
40 Lots de	80

Billets, $2 50 coupons en proportion.
Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
17 juil. 35, rue du Canal.

AVIS.—Nous n'avons pas l'intention d'engager de polémique avec MM. Faurie et Dupas. Nous ferons remarquer seulement qu'ils n'ont rien répondu à nos allégations qui subsistent dans toute leur force et que nous le mettons au défi de les détruire.
LES SEPT SIGNATAIRES du 13 courant.
Quant à leur recette pour le mal d'yeux il paraît qu'ils en ont fait usage puisqu'ils se sont sortis du plan et du cahier de charge, et qu'on s'obstine à ne pas le voir. C'est là la preuve que ces Messieurs, indépendamment de leur profession de serrurier mécanicien, connaissent l'art pharmaceutique et s'entendent parfaitement à faire gober la pilule. Nous les engageons à continuer leur traitement et à avaler force ignorance et mauvais foi ils parviendront à recouvrer la lumière. PITIE.
17 juil—1

INFORMATION DEMANDEE.—Mr Antonio Streck, parti mardi matin de sa demeure, rue Ste. Anne, pour se rendre à la douane payer la licence de son bateau, nommé *Louisiana*, ayant sur lui environ cent cinquante piastres en billets et en espèces; depuis ce tems sa famille a entendu parler, et l'on ignore ce qu'il peut être devenu. Il était vêtu lors de son départ d'un pantalon de cotonnade bleu rayé rouge et blanc, une chemise de couleur, un gilet de drap bleu et un chapeau de soie noir. Il est de la taille d'environ cinq pieds et les cheveux chatains, ayant une blessure à la main droite et l'ongle du pouce emporté. Il a quelques grains de petite vérole au visage et est âgé d'environ 36 à 40 ans.
Une récompense libérale sera donnée à la personne qui pourra donner quelques informations sur ledit Antonio Streck à Mr. Mathieu Streck, son frère, encoignure des rues du Quartier et Front Levée, près l'Hôtel de la Monnaie.
Le Courrier, le Bulletin et le Picaillon sont priés d'insérer le présent avis 4 fois. 17 juillet—4.

A VENDRE par les soussignés:
100 caisses vin de Bordeaux St. Estèphe.
175 do. do. St. Julien.
50 do. cerises à l'eau de vie de Badin frères.
65 paniers champagne (marque Jacquesson.)
25 do. do. de Vitry Jonas.)
35 caisses vin du Rhin (Hockeimer & Markebrenner)
56 douz. guigolet d'Angers 1ère qualité.
LOREILHE & VALETON,
17 juil Encoignure Royale & Douane.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Les soussignés ont reçu tout récemment un approvisionnement complet de conserves, se composant de patés de gibiers truffés, cèpes à l'huile et accommodées champignons, sardines à l'huile, poissons fins aussi conservés et saumon Anglais, qu'ils vendront à prix très modérés.
LOREILHE & VALETON.
17 juil. Encoignure Royale & Douane.

ARTICLES POUR LA SAISON D'ETE.
Jus de groseilles framboisé de Badin frères (Paris.)
Sirops assortis.
Prunes sèches.
Gelée et pâte de goiave.
Confitures diverses, à vendre par
LOREILHE & VALETON,
17 juil. Encoignure Royale & Douane.

LOUISIANA THERMES.
Bains publics, rue Conti entre Bourbon et Dauphine
Le public est informé que cet établissement est ouvert de [illegible] ... [illegible]
NOTA.—[illegible]
17 juin—[illegible]

UNE mule laissée dans une cour de la rue du Canal, No 107, étampée No. 9 J. C. P. S'adresser à
17 j.—3f. McMAHON.

IL a été perdu hier, sur les quatre heures de l'après-midi, un billet n'ayant pas de souscripteur, endossé par Mr. Thérence Carrière, à l'ordre de François Cousin, daté de juillet (le chiffre en blanc) de la somme de $1020, et payable à 60 jours de sa date. Le public est prévenu de ne pas négocier ni recevoir ledit billet. FRANÇOIS COUSIN.
17 j.—3

CHAUX! CHAUX! CHAUX!
A VENDRE 3000 barils de Chaux de Thomaston, arrivés en très bon ordre, en lots aux choix des acquéreurs, à 9 escalins, ($1 12 1/2) le baril. S'adresser à
17 j. C. ROTCHFORD, 27, Nouvelle-Levée.

SEL—300 sacs Sel gros et fin de Liverpool, en bon ordre à vendre en quantité au gré des acquéreurs. S'adresser à ALEX. PARK,
17 j. 91, rue de la Commune.

PORC avarié—Mess et prime, à vendre par
17 juil LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

JAMBONS—40 barils jambons avec et sans enveloppes à vendre par STETSON & AVERY,
17 jt 88, rue Gravier

PORC—100 barils, prime, mess et autres qualités à vendre par STETSON & AVERY,
16 jt 88 rue Gravier

SAINDOUX—1000 barillets saindoux en feuilles, à vendre par STETSON & AVERY,
17 jt 88, rue Gravier

PLATS COTES—50 barils plats-côtés curés de Cincinnati de qualité supérieure à vendre par
17 jt STETSON & AVERY, 88, rue Gravier

CIMENT et Plâtre de Paris—300 barils, à vendre par
17 jt G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane

SEL—1000 sacs sel des Iles Turques, à vendre par
17 jt G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane

TABAC—25 caisses tabac manufacturé à vendre pour clore une consignation, par G. BEDFORD & BECK,
17 jt 24, rue de la Douane

GENIEVRE—4 pipes genièvre supérieur, à vendre par
17 jt G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane

BOIS DE LIT—4 caisses bois de lit non achevés à vendre par G. BEDFORD & BECK,
17 jt 24, Douane

JAMBONS enveloppés—100 jambons enveloppés, à vendre par LAYET & AMELUNG,
17 jt 17, rue du Commerce.

JEANS et Linseys du Kentucky—10 balles, à vendre par
17 juil LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.

LARD—Plats-côtés, épaules et jambons, à vendre par
17 juil LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.

WHISKEY—140 barils whiskey commun et rectifié, en magasin, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
17 juil 17, rue du Commerce.

BEURRE—24 barillets, reçu par le steamer Vicksburg, à vendre par LAYET & AMELUNG,
17 juil 17, rue du Commerce.

MELASSES—20,000 gallons mélasses, à vendre sur habitation. S'adresser à R. BRUGIER,
17 juil 9, rue St. Louis.

PORC clair, mess, primes, P. O., épaules prime-mess, tête prime-mess M. O. à vendre par
LAYET & AMELUNG,
17 juil 17, rue du Commerce.

ON a besoin d'une goëlette jaugeant de 90 à 100 tonneaux pour aller dans un des ports du Golf du Mexique. S'adresser à SCHMIDT & cie.
17 j. 80, rue Bienville.

DEUX ALAMBICS complets, reçus de New-York, en bon ordre, à vendre par SCHMIDT & Cie.
17 j. 80, rue Bienville.

SEL—2000 sacs de sel de Liverpool gros et fin, maintenant en débarquement, à vendre en quantités au gré des acheteurs, S'adresser à E. F. JENKINS,
17 j. Encoignure des rues Poydras et Magasins.

J. B. FIELD a en magasin, rue Bienville, No. 73, et offre à vendre les articles suivans:
150 caisses savon No. 1, Winchester; 100 do do Seigels, 400 barillets blanc de plomb pur; 400 do do No 1; 200 do do No 2; 200 do do peinture noire; 100 do do vermillon rouge; 500 do do jaune; 50 do do brune; 200 do do verte; 20 tierçons indigo de Curaçao; 50 rouleaux cordages pour navires, 50 barils genièvre; 30 do eau de vie 4me. preuve, 2000 gallons huile de sperme; 1000 do huile de baleine blanchie. 17 jt

A LOUER présentement—Une Maison haute, rue de l'Esplanade. S'adresser à R. BRUGIER,
17 juil No. 9, rue St. Louis.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—14 juillet 1840.—No. 12366—George Armstrong vs. ses créanciers.—Il est ordonné par la Cour à toutes les personnes intéressées à déduire, dans les dix jours de la présente publication, les motifs pour lesquels le tableau de distribution présenté par le syndic ne serait pas homologué.
Par ordre de la Cour, Bureau du Greffier, 14 juillet 1840.
17 juil—3 ARMANT PITOT, Greffier.

ASSOCIATION DE CHARITE DES POMPIERS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
LES personnes suivantes ont été nommées du comité de secours pour le présent trimestre, savoir:
CORNELIUS WHITE, Président.
WM. T. HEPP.
H. BEIR.
GEO. ALLEN.
P. GARDINER,
A. GUYOL.
L. MALLARD.
Les demandes de secours devront être faites à un des membres du comité avant qu'elles puissent être accordées.
Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1840.
16 jt—3 THOMAS LAGAN, Secrétaire.

AVIS AU PUBLIC.
LES certificats de cent soixante actions de la Banque d'Orléans, datés comme suit et sous les numéros ci-après, savoir:
"Cinq janvier mille huit cent trente, numéro cent cinquante neuf, pour quarante demi-actions, fesant deux mille piastres.
"Dix mai mille huit cent trente, numéro deux cent quatre, pour quatorze demi-actions, fesant sept cents piastres.
"Dix mai mille huit cent trente, numéro mille trois cent cinquante, pour cent trente trois actions, fesant treize mille trois cents piastres.
"Total, seize mille piastres; et se trouvant égarés, n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement générale, à laquelle ils appartiennent avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque d'Orléans pour en obtenir des nouveaux, les autres restant annulés.
7 juillet LOUIS SERE, contr.

AVIS AU PUBLIC.
LE certificat de soixante douze actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, daté du neuf juin mille huit cent vingt cinq, sous le numéro dix-huit cent quatre-vingt douze et fesant sept mille deux cents piastres, se trouvant égaré et n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement générale, à laquelle il appartient, avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque de l'Etat pour en obtenir un nouveau, l'autre restant annulé.
7 juillet LOUIS SERE, contr.

AVIS AU PUBLIC.
LE certificat de cent actions de la Banque de la Louisiane, daté du vingt sept septembre mille huit cent vingt sept, sous le numéro mille cent dix-neuf et fesant dix mille piastres, se trouvant égaré et n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement générale, à laquelle il appartient, avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque de la Louisiane, pour en obtenir un nouveau, l'autre restant annulé.
7 juillet LOUIS SERE, contr.

BUREAU DE PLACEMENT.
LE soussigné a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient avoir des domestiques allemands, français et autres, qu'il se chargera de leur en procurer dans le plus bref délai. Il invite aussi les émigrants qui n'ont pas d'emploi et qui sont embarrassés pour en trouver, à s'adresser à lui, et il espère pouvoir être à même de satisfaire immédiatement leurs demandes.
17 juin—6m J. F. HECHLER, 42, rue du Canal.

AVIS AUX JEUNES GENS QUI VEULENT PASSER AGREABLEMENT L'ETE ET EVITER LES MALADIES DE LA VILLE.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de faire l'ouverture d'une pension à la Baie St. Louis, pour les hommes seulement. Cet établissement ou rien n'a été négligé ni pour la commodité ni pour l'agrément satisfera, il ose l'espérer, les personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage.
La table sera journellement approvisionnée de poissons frais.
8 juil—4 f. en dj. J. MARTIN.

MAISON A LOUER A BILOXI.
La maison élégante située à Biloxi, appartenant au juge W. C. Wasle sera louée, le juge et sa famille ne devant pas l'habiter cette saison. S'adresser à
8 juil—6 MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre prochain une maison située à l'encoignure des Toulouse et Vieille Levée, dernièrement occupée par un magasin d'habillements, avec tous ses vitrages, consistant en vitrières, étagères, comptoirs &c. &c. S'adresser au No. 97, rue du Camp. 11 juil

CIGARES—50,000 bons cigares et 20,000 do supérieurs, à vendre par BARELLI & Co.
6 juil 61, rue de la Commune.

SAVON de Boston—100 caisses No. 1, savon de Boston, à vendre par BARELLI & Co.
6 juil 61, rue de la Commune.

ROUES pour les charrettes à bœufs de toutes dimensions, à vendre par JAS. D. DENEGRE,
6 juil 18, rue de la Douane.

SEL—1500 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs, par
6 juil ALEX. PARK, 91, Commune.

HUILE de lin—30 barils huile de lin, à vendre par
6 jt JARVIS & ANDREWS, Encoignure Commune et Tchoupitoulas

SIROP de Salsepareille—150 caisses récemment reçues à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
26 juin 66, rue du Camp.

BEURRE de mai—40 barillets en débarquement du steamer Chester, de St. Louis, à vendre par
WM. C. THOMPKINS & Co.
26 juin 66, rue du Camp

LARD—12 boucauts jambons—10 do. plats-côtés et 6 do épaules, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
26 juin 66, rue du Camp

TOILE et Corde d'Emballage—100 pièces Toile et 100 rouleaux de corde de qualité supérieure, reçus par l'Indiana, à vendre par Wm. G. HEWES & Co,
16 mai rue Natchez

MERINOS Français à fond couleur foncée, à vendre par BOURRY D'IVERNOIS,
29 mai 29, rue de Chartres.

ARDOISES—En débarquement du trois mâts Queen Victoria, une grande quantité d'ardoises de Welsh, qui sont offertes à vendre à des prix modérés, en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON,
20 mai 160, rue des Remparts.

PORTER de Londres—Quelques barriques de Barclay, Perkins & Co, contenant chacune 6 douzaines de gallons, à vendre par WM. PREHN,
56, Douane.

A VENDRE,—400 Pièces pantalons de cotonnade.
200 Levites et habits de guingham.
100 do. do. de toile blanche.
300 Blouses de toile grise.
Faits et à vendre par D. DRANG & Co.,
29 mai 30, Vieille Levée.

BLE ET FOIN—1200 boisseaux blé et 40 do foin, en débarquement de chaland, à vendre par
19 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

PLOMB DE CHASSE—Le soussigné reçoit directement de la Compagnie dite "Baltimore shot Tower Company" un envoi de tous les numéros de plomb de chasse, et est autorisé à en vendre au prix courant de la place, à des termes accommodans. CHARLES CLEGG,
19 mai—3m 47, rue [illegible]

CITRONS—400 caisses reçues par le brick Mar[illegible] Messina, à vendre par
24 juin A. S. BARKER, 80 1-2 Commune

A BON MARCHE!!—
LES soussignés, voulant changer leur [illegible] offrent à vendre à des prix très [illegible] sortiment de leur entrepôt, composé [illegible] suivantes, savoir: [illegible] ... marchands de la ville et de la campagne sont priés d'examiner les marchandises ci-dessus, qui leur seront vendues à des prix avantageux pour le comptant ou de bonne signature.
POLLARD & GREEN,
4 juin [illegible] rue de Chartres

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour du premier district—Samedi, 1er. août prochain, à midi, en vertu d'un décret de la cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, je soussigné, juge de paroisse, "ex-officio" encanteur, dans et pour la paroisse de Jefferson, vendrai à l'encan au café Lafayette, encoignure des rues Jackson et de la Levée, dans la ville de Lafayette, la propriété ci-après décrite, abandonnée par Cary Robertson, débiteur insolvable, à ses créanciers, savoir:
Un îlet de terre situé à Greenville, en cette paroisse, désigné par le numéro 43 du plan original de ladite ville, et mesurant 300 pieds de face aux rues Pine et Broadway, et 300 pieds de face aux rues Carollton et Félice—ensemble une maison de maître, cuisine et autres améliorations qui se trouvent audit îlet.
Conditions—à un, deux et trois ans de crédit du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant W. Y. Lewis notaire.
9 juil—3, 9, 17, 24, 29. 1. (signé) F. DUGUE, juge

AVIS.
ASSOCIATION PHILANTHROPIQUE DES JEUNES GENS.
EN conséquence de la section 3 de l'acte d'incorporation approuvé le 6 février 1840, avis est ici donné qu'une assemblée des membres de l'association ci-dessus, à l'effet d'élire des officiers pour l'année prochaine, aura lieu au local de la pompe à feu de Washington, compagnie No. 4, samedi prochain, 18 du courant, à 7 1-2 heures du soir.
L'exactitude la plus ponctuelle est attendue, des affaires de la plus grande importance devant être traitées.
16 juil.—3 A. J. NOLEY MARKS, Secrétaire

PORC—26 1-2 barils porc prime, à vendre par
16 juil R. GRONING & Co.

BOIS de Campêche et de Fustock, à vendre par
16 juil R. GRONING & Co.

GENIEVRE de Hollande—80 pipes à vendre par
16 juil R. GRONING & Co.

TOILES pour chemises, blanchies et écrues, à vendre par
16 jt. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres au 1er.

VELOURS & MERINOS broché, à vendre par
16 jt. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres au 1er.

CRANBERRIES—20 1-4 de barriques et 20 1-8 do en magasin et à vendre par
16 juil DAVIS & HOBART, 18 Douane.

BALANCES—Patentées—Un assortiment de balances, de M. Pond & Co. patentées à vendre par
16 juil DAVIS & HOBARD, 18 Douane.

CIDRE de Champagne—100 caisses ou 1-4 et en pintes à vendre par
16 juil DAVIS & HOBART, 18 Douane.

CAFE—1061 sacs de café vert de la Havane 1re. qualité reçus par la goëlette Sabine à vendre par
16 juil R. GRONING & Co.

BEURRE de Goshen—20 barillets beurre frais de Goshen, reçus par le navire Yazoo, à vendre par
16 jt DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HABILLEMENS—Pantalons de cotonnade et chemises de toile écrue, en débarquement du brick Chester à vendre par FROST & Co.
16 jt 8, rue de la Douane

TOILE d'emballage—1000 pièces, en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES,
16 jt 43, rue Bienville

PEAUX de bœuf—245 cuirs mexicains en débarquement de la goëlette Comanche, à vendre par
J. T. LAGUERENNE & Co.
16 jt 69, rue Tchoupitoulas

FOIN—200 balles de foin de New-York, reçues par le navire Yazoo, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
16 jt 24, rue de la Douane

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, reçus par un chaland et à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 jt 17, rue de la Commune et 80, rue Tchoupitoulas

CORDE d'emballage—Un petit lot sera vendu pour clore une consignation. VAN WYCK & Co.
16 jt 35, rue du Camp

TOILE d'emballage d'Ecosse—1200 pièces toile d'emballage reçues par le navire Yazoo, à vendre par
ANDREWS & BROTHER,
16 jt 50, rue du Camp

BŒUF—Bœuf mess et prime, en barils et demi barils, à vendre par MAHARD & BROTH.
16 jt 38, Nlle. Levée

BEURRE—30 barillets beurre frais de l'Ouest, à vendre par MAHARD & BROTH.
16 jt 38, Nlle. Levée

FARINE 177 barils farine fraîche, reçus par le Gen. Harrison, à vendre par MAHARD & BROTH.
16 jt 38, Nlle. Levée

BOTTES, Souliers et Brodequins, reçus par le brick Chester, à vendre par R. G. HOBBS,
16 juil 12, rue de la Douane.

TRAITES sur New York, à vendre par
16 jt R. GRONING & Co.

SAVON—463 caisses savon no. 1, Jas. Gerdal; 320 do. do Geo. A Meachin, reçus par le brick Linnis, à vendre par DAVIS & HOBART,
16 jt 18, Douane.

JAMBONS pour famille—40 barils et 10 tierçons jambons avec et sans enveloppe, à l'usage des familles, à vendre par MAHARD & BROTH.
16 jt 38, Nlle. Levée.

AVIS—GALA A CARROLLTON—Le jardin sera brillamment illuminé les dimanche, mardi et vendredi soirs lorsque le temps le permettra. Les chars partiront à toute heure jusqu'à 10 heures p. m. en commençant de Carrollton, le mardi et le vendredi, à 6 heures p. m. Le Dimanche les chars, suivant l'usage, partiront à chaque heure à partir de 1 heure p. M. JOHN HAMPSON,
13 jt ingénieur en chef du N. O. C. R. R.

AVIS—Toutes les personnes qui doivent à la ci-devant société de Ferry, Goodwin & Robinson et Robinson & Goodwin, sont requises de payer immédiatement leurs comptes à Hiram Hart, (de la raison de Taylor, Hart & Co., No. 70, rue de Chartres), seul agent dûment autorisé par les dites sociétés.
13 juillet—6 ROBINSON & GOODWIN.

Un JARDINIER au fait de la culture dans ce pays, peut s'employer très avantageusement, en s'adressant au soussigné, au coin des rues du Camp et de la Félicité.
N. B. Il est inutile de se présenter si l'on n'est parfaitement recommandé, sous tous les rapports, par des personnes respectables.
13 juil—6 P. A. GUILLOTE

CAFE—25 sacs de la Havane en magasin et à vendre par
13 juil BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

POIVRE—300 sacs poivre noir de Sumatra à vendre par
13 juil BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

CAFE—300 sacs de Rio, en débarquement et à vendre par
13 j. WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

SEL fin et gros de Liverpool, des Iles Turques, de Cadix et de St. Ubes, à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ALEX. PARK,
13 juil 91, rue de la Commune.

SEL—1600 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs par E. F. JENKINS,
13 juil Enc. Poydras et Magasins.

CHANDELLES de Suif—90 caisses marque Winchester, à vendre par EDWARD SPRAGUE,
16 juil. 22, rue de la Douane.

MORUE—100 caisses et 10 barils, à vendre par
EDWARD SPRAGUE,
16 juillet 22, rue de la Douane.

PAPIER à enveloppe, marque Crown—80 rames à vendre par EDWARD SPRAGUE,
16 juillet 22, rue de la Douane.

LASTING de fantaisie, en couleurs assorties et avec dessins, à vendre par CLASON & VLES,
16 jt. 44, rue de Chartres au 1er.

VELOURS de qualité supérieure et [illegible] ... à vendre par CLASON & VLES,
16 jt. 44, rue de Chartres au 1er.

RUBANS DE FIL, blanc et de couleur, étroits et larges; aussi, des articles très forts, convenables aux bottiers, &c., à vendre par CLASON & VLES,
16 juil. 44, rue de Chartres au 1er.

BRITANNIAS de pur fil et de bonne qualité, à vendre par CLASON & VLES,
16 juil. 44, rue de Chartres au 1er.

GENIEVRE véritable de Schiedam, d'une excellente qualité, à vendre par CLASON & VLES,
16 juil. 44, rue de Chartres au 1er.

BONNETERIE.—Un assortiment complet de bas de soie et de coton pour dames noirs, et chinés; aussi, bas et 1-2 bas de coton, blanc et écru pour hommes, à vendre par
16 jt. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres au 1er.

DOWLAS, de qualité sup. érieure, à vendre par
CLASON & VLES,
16 juil. 44, rue de Chartres au 1er.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié de Cincinnati, dernièrement reçus, à vendre par
MAHARD & BROTHER,
16 juillet 38, Nouvelle Levée

LANGUES fumées—60 douzaines langues fumées de Cincinnati, 1ère. qualité à vendre par
MAHARD & BROTHER,
16 jt 38, Nouvelle Levée.

COUVERTURES françaises—17 balles couvertures de 8 points, en débarquement du navire Elisabeth, à vendre par J. ALBERT,
16 juil—5 No. 26, rue St-Louis.

TOILE A VOILE DE COTON—25 balles toile de Pater son, en débarquement, à vendre par J. ALBERT,
16 juil—5 No. 26, rue St.-Louis.

26 caisses sucre blanc de la Havane, 30 do confiture première qualité do, 25 barils amidon manioc do, 60 sacs café do, 80 milliers cigares do, le tout reçu récemment de la Havane, à vendre en gros et en détail par
16 juil S. LATAPIE, 70 Vieille Levée.

A VENDRE aux prix les plus modérés et aux meilleurs termes, les marchandises suivantes ayant droit au Drawback: plusieurs colis importés tout récemment contenant des mouchoirs de poche en coton, fond blanc et bordure imprimée, divers choix, do do mouchoirs de poche do, brodé, à l'entour, par BOURRY D'IVERNOIS,
15 jt—1a 29, Chartres

LE soussigné a toujours en mains un assortiment varié de mousselines unies, brodées Jacquart à raies satinées &c, etc, de jaconas blanc pour robes, mousselines damassées pour rideaux, châles imprimés en coton, cols et pèlerines, entredeux et bandes brodés au passé, etc., qu'il offre à vendre aux conditions les plus avantageuses.
16 juil BOURY D'IVERNOIS, 29 Chartres.

BOIS de chauffage, chêne et frêne, bois de pin pour machines à vapeur, briques du lac, sable, coquilles, chaux du nord, à vendre par CHAUCHON & LEROY,
14 juil Enc. St. Claude et Bassin Carrondelet.

$30 DE RECOMPENSE.
LA récompense ci-dessus sera payée à celui qui trouvera un boucaut de tabac marqué R. M. W. & co. No. 38 pris du débarquement du steamer Lexington, s'adresser à
11 juil J. LANDIS & co.

A VENDRE ensemble ou séparément—Quatre beaux BILLARDS, presque neufs, avec le complément de leurs fournitures. S'adresser à M. E. Bertus ou Jn. Bte. Faget. Les dits Billards sont les mêmes du Cercle Saint Louis. 17 juin—

Le Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan est transporté au No. 9, de la rue du Camp, à l'encoignure de la rue Gravier 16 juin—1m

MAIS—300 boisseaux, en débarquement du steamer Monarch, à vendre par A. TRIER,
13 juin 34, rue Gravier.

ENCRE à copier importée directement de Londres, et encriers de toutes sortes, à vendre par
4 juil. NORMAN, STEEL & Co. 14, rue du Camp.

MACHINE à vapeur pour le sucre, de la force de seize chevaux, à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
11, rue Conti.

SUCRE clarifié et raffiné constamment à vendre par
ALLAIN & TREMOULET,
4 juillet 11, rue Conti

GRAISSE—Un petit lot à vendre par
ALLAIN & TREMOULET,
4 juillet 11, rue Conti

BRIQUES—12000 briques à feu anglaises, à vendre par
G. BEDFORD & BECK,
4 jt 24, rue de la Douane

ALUN—60 barils alum, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
13 juin enc. Commune et Tchoupitoulas

FOIN—306 balles Foin, débarqu[illegible]
13 juin.

PLOMB DE CHASSE—[illegible] ... COCKAYNE, Nouvelle Levée.

INDIGO—[illegible] indigo de Carracas, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
enc. Commune et Tchoupitoulas

CIGARES—Un assortiment complet de cigares de la Havane, tels que Regalias, Canones, Imperiales, et autres.
J. M. CABALLERO, 23, Vieille-Levée.

TRAITES SUR LONDRES.—3 traites tirées par la succursale de la banque Coloniale sur la banque Coloniale de Londres de £300, £300 et £201, 10, 3, à vendre par
9 juil STETSON & AVERY, 88, rue Gravier.

EAU-DE-VIE d'Espagne.—28 barils de qualité supérieure, convenant au marché de Matamoros, à vendre par J. ROBERT & Co, 47, rue Bienville.

IMPORTATION D'AFRIQUE, du remède végétal de Baby, pour la guérison radicale de toutes les maladies vénériennes.
Seule agence 249 Royale, encoignure Dumaine.
24 juin—3.

FRUITS dans leur jus, viandes et gibiers conservés, des meilleures fabriques de Nantes, Paris et Bordeaux, à vendre à des prix très modérés en gros et en détail, par
LOREILHE & VALETON,
13 juin Enc. Royale et Douane.

VIN, Liqueurs, &c.—80 barriques vin de Bordeaux, Pauillac et St. Estèphe véritable médoc, 60 do vin de Marseille, Roquevaire, 30 demi do do, 20 barils genièvre, 30 do do double anisette, 20 do rum, 30 do eau-de-vie, 20 do whiskey, à vendre par
7 juil S. LATAPIE, 70, Vieille-Levée.

BRIQUES du Lac, Briques à feu de Pensacola, bois de chêne et frêne, bois de pin pour steamboats, chaux de Thomaston, sable et coquilles à vendre au Vieux Bassin.
1er juil CH. GUESNARD

AVIS.—Le soussigné, agent de la maison Godet, Mordacque & Co, de Vera-Cruz, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Royale No. 166, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
30 j A. VAUDRICOURT

A VENDRE par J. & L. GARNIER, 200 fusils de munitions, en bon état, manufacture française. 15 jt

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—No. 13112—Pierre Paillès contre ses créanciers—La cession de biens par le pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers aura lieu à l'étude de M. Carlisle Pollock, notaire public, lundi, 17 août prochain, pour y délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et que toute poursuite contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Il a été de plus ordonné que Mr. A. Bodin était nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, le 15 juillet 1840.
16 jt—3 ARMAND PITOT, Greffier

Succession de veuve Estevan Nunez.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de St.-Bernard—Cour des Preuves—Samedi, le premier août 1840, il sera vendu à la Cour de Paroisse de la paroisse St.-Bernard, par Octave S. Rousseau, juge de la paroisse et ex-officio encanteur, à 10 heures du matin, les propriétés suivantes, à l'effet d'effectuer un partage:
1o. Quelques meubles, lits, &c.
2o. Un lot de chaudières à sucre, un moulin à sucre, pour cheval, &c., &c.
3o. Dix milles briques, un cheval et une paire de bœufs.
4o. Une quantité d'autres propriétés mobilières.
ESCLAVES.
1o. Ketty, négresse âgée de 26 ans, avec ses deux enfans, Mélite, âgée de 7 ans, et James de 5 ans.
2o. Rosalie, négresse âgée de 25 ans, avec ses deux enfans, Léandre, de 6 ans et Armantine, de 2 ans.
3o. Julie, négresse âgée de 25 ans.
4o. Humphrey, nègre âgé de 21 ans.
5o. Joaquin, nègre âgé de 16 ans.
6o. Catalina, négresse âgée de 11 ans.
7o. Patricio, négrillon de 14 ans.
8o. Antoinette, mulâtresse âgée de 21 ans, et son enfant Manuel, âgé de 2 ans.
Tous ces esclaves, à l'exception de Julie, (qui quelque fois est sujette à l'asthme) sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.
PROPRIETES FONCIERES.
Un lot de terre, ou habitation, situé dans la paroisse St. Bernard, à environ quatorze milles du fleuve Mississipi, mesurant 26 arpents de face sur les deux côtés du chemin du Bayou aux Bœufs borné à la limite supérieure des deux côtés du Bayou par la propriété de Mr. Augustin Toutant, et à la limite inférieure par la propriété de Félix Morterne, ensemble les bâtisses y construites. Le tout sera vendu par arpent conformément à un plan qui sera exhibé au moment de la vente.
Conditions:—Les acquéreurs devront se mettre eux-mêmes en possession de la propriété foncière.
Les meubles seront vendus comptant.
Les esclaves, un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois du jour de la vente, en billets endossés et portant hypothèque.
Les actes de vente seront passés dans les dix jours qui suivront l'adjudication, au bureau de Octave Rousseau, notaire ex-officio—Si quelque acquéreur négligeait de signer la vente dans le délai susdit, les vendeurs se réservent le droit de revendre aux risques et périls des acquéreurs, après avis préalable public dix jours à l'avance.
Dans le cas où les billets tournis par les acquéreurs ne seraient pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à dix pour cent, jusqu'à parfait paiement. Les billets seront fournis en coupons, selon la convenance des co-héritiers.
2 juil—5f 1 p4. OCTAVE S. ROUSSEAU, juge.

LES membres de la congrégation de l'église St. Vincent de Paul sont prévenus que dimanche 19 du courant, il y aura une élection pour nommer les marguilliers.
Pour être marguillier il faut avoir souscrit et payé cinquante piastres, être marié et âgé de plus de 25 ans.
L'élection commencera à 10 heures du matin et finira à 2 heures de l'après-midi.
Les commissaires se tiendront à la maison qu'occupait le curé.
N. Orléans, le 14 juillet 1840
15 juil.—4 AUGUSTIN VIAVAN.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre les Incendies de l'Ouest.
Nouvelle-Orléans, le 13 juillet 1840.
LES directeurs ont déclaré ce jour, un dividende de dix pour cent sur le fond capital de la Compagnie, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, le 27 courant, ou après cette époque.
15 jt—10 L. MATTHEWS, Président.

Bureau de l'assurance maritime et contre les incendies de l'Ouest.
Nouvelle Orléans, le 14 juillet 1840.
A Une assemblée des directeurs de cette Compagnie, tenue le 13 courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité, et la publication en a été ordonnée.
Résolu, que le président est autorisé à payer à M. Charles Van Derzen, second du steamboat Sommerville la somme de deux cent cinquante piastres en témoignage de l'approbation du bureau pour les bons services qu'il a rendus pour relever ledit bateau. GEO. E. RICHARDSON,
15 jt—10 Secrétaire

AVIS.—Pendant son absence de la ville, le soussigné a chargé Mr. H. Oally du soin de ses affaires.
15 juil—4 GME. MARMICHE.

JAMBONS—60 barils de Jambons enveloppés et 15 do. glacés à l'usage de famille, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Cie.
15 juil 36, rue Poydras.

PORC—400 barils, porc mess, M. O. à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Cie.,
15 juil 36, rue Poydras.

LARD—60 jambons, plats côtés et épaules, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Cie.
15 juil 36, rue Poydras.

SAINDOUX—400 barillets Saindoux fondu et en feuille, première qualité, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Cie.,
15 juil 36, rue Poydras.

BŒUF—50 barils à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Cie.
15 juil 36, rue Poydras.

WHISKEY—400 barils Whiskey rectifié et commun à vendre par ADAMS, HARTWELL & Cie.
15 juil. 36, rue Poydras.

LANGUE DE BŒUF—2 1/2 barils à vendre par
ADAM, HARTWELL & Cie,
15 juil 36, rue Poydras.

BEURRE—50 barillets beurre de l'ouest à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Cie.
15 juil 36, rue Poydras.

POMMES SECHES—15 barils à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Cie.
15 juil. 36, rue Poydras.

TRAITES—Sur Cincinnati, à vue et à courte vue à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
15 juil 36, rue Poydras.

CHAPEAUX DE PAILLE—10 caisses en magasin et à vendre par FROST & Co.
15 juil. 8, rue de la Douane.

HABILLEMENTS—10 caisses habillements pour la saison, en débarquement du brick Chester et à vendre par FROST & Co.
15 juil. 8, rue de la Douane.

UN check payable à présentation, sur New-York, de la somme de $2000, à vendre par
15 juil. WALTON & COCKAYNE, 16, Nlle. Levée.

CIGARES.—120 milliers cigares américains, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
15 juil. 66, rue du Camp.

HUILE de Potasse.—30 barils en débarquement et à vendre par G. BEDFORD & BECK,
15 juil. 24, rue de la Douane.

BRIQUES à feu de Liverpool, de Baltimore et de New-York, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
15 juil 24, rue de la Douane.

SIROP de Batterie—20 barils de la raffinerie de sucre de la ville, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
15 juil. 24, rue de la Douane.

SALAISONS.—600 caisses salaisons assorties; moutarde; poivre de Cayenne, à vendre par
15 j. G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

CAFE—20 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
15 juil 63, rue Gravier.

LARD—30 barriques jambons et épaules fumées de l'Ouest, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
15 juil 63, rue Gravier.

GRAISSE—300 barillets et 30 barils Saindoux en feuilles, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
15 juil 63, rue Gravier.

EAU DE VIE ESPAGNOLE—100 barils d'eau-de-vie d'Espagne, convenable au marché de Matamoros, à vendre par J. ROBERT & Co.
15 juil 47, rue Bienville

ANISETTE—30 barils anisette de Mallorca, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co,
15 jt 47, rue Bienville.

CONFITURES—11 barils de confitures de la Havane, en magasin, à vendre par J. ROBERT & Co.
15 jt 47, rue Bienville.

CIGARES de la Havane—Un assortiment de cigares de la Havane, de 1re qualité, constamment en main, à des prix raisonnables, à vendre par J. ROBERT & Co.
15 jt 47, rue Bienville.

TOILES et Cordes d'Emballage—30 balles Toile de l'Inde de 46 pouces de largeur; 300 rouleaux de Cordes du Missouri, et 100 pièces do. à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
15 juil 62, Gravier.

PORC—200 barils Porc mess et prime, et 50 barils porc convenables pour les habitations, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
15 juil 63, rue Gravier.

AVIS—La société existant autrefois sous la raison de R. T. Douney & co, est dissoute à compter de ce jour, de consentement mutuel. R. T. Douney reste chargé de la liquidation des affaires. R. T. DOUNEY,
10 juil.—6 JOHN HITCH.

LE soussigné fera les affaires de commission et de grocerie en cette ville, sous la raison de Converse & Co. pour son propre compte. Son magasin est au No. 56, sur la Nouvelle-Levée.
10 juil HENRY CONVERSE.

HABILLEMENTS—80 caisses comprenant un assortiment complet d'étoffes pour habillements convenable pour la saison, et chemises de calicos, à vendre par
ISAAC BRIDGE,
29 juin 131, rue des Magasins.

HUILE—25 barils huile de baleine raffinée, 18 do. do de palma christi No. 1; 2500 do do de graines de lin 1ère. qualité, en magasin et à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
14 jt Encoignure des rues Commune et Tchoupitoulas

BLANC DE PLOMB et verres à vitres—3500 barillets blanc de plomb de Philadelphie, 500 boîtes verres à vitres à vendre par JARVIS & ANDREWS,
14 jt Encoignure Commune et Tchoupitoulas

INSTITUTION POUR L'EDUCATION DES JEUNES DEMOISELLES.
Dirigée par *Mme. Delaruelle*, de Paris.
Ancienne habitation de Mme. Hurst à 4 miles de la Nelle-Orléans.
DANS cette vaste habitation dont la position est aussi agréable que salubre, Mme Delaruelle, vient de [illegible] une maison d'éducation pour les jeunes demoiselles. Elle espère par les soins qu'elle apportera au développement intellectuel et moral des élèves, mériter la confiance des parens. Elle sera secondée, pour atteindre ce but, par des professeurs du premier mérite et [illegible] ... Le prix annuel de la pension [illegible] quartier et d'avance. [illegible] 8 juil.

HUILE DE C[illegible] ... Castor No. 1, [illegible] JARVIS & ANDREWS,
9 juil Tchoupitoulas.

[illegible] ... de sangsues en gros et en détail au marché chez H. CURTIUS ... de la rue la Course et Tchoupitoulas

FER DE SUEDE.

LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1 1/4 sur 1 1/4 jusqu'à 12 sur 1/2; de carré de 1/2 à 2 pouces; de rond de 1/2 à 2 pouces. Les marchands de fer pourront toujours être approvisionnés par lui à leur gré à des conditions libérales.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 46, rue Bienville

GENIEVRE DE [illegible]
LE soussigné a en dépôt [illegible] ... Alwina [illegible] ... Levée par parties convenables aux acheteurs, et à des conditions avantageuses.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 46, rue Bienville

CHAISES A SIEGE DOUX.—Les soussignés viennent de recevoir quelques-unes de ces chaises connues sous le nom de "Hay's Patent Easy Chair." L'inventeur de ce nouveau genre de chaise a obtenu une médaille d'or et une [illegible] à l'exposition de New-York. Cette invention se [illegible] comme la meilleure de ce genre. On ne saurait trouver un siège plus commode pour les malades, qui peuvent y prendre toutes les positions qu'ils voudront. On peut s'en servir comme d'un berceau et d'un lit. Les personnes qui voudraient examiner ces chaises peuvent s'adresser au No. 44 rue Royale. H. BEACH & Co.

CIGARES—100,000 cigares de la Havane premier choix, à vendre par DAVIS & HOBART,
7 juil 18, Douane.

TRAITES SUR BOSTON à 60 jours de vue, à vendre par DAVIS & HOBART,
7 juin 18, Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi, 18 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 29, rue Conti,
6 caisses mousseline jaconnat de 30 pouces. 16 jt

PAR DUTILLET & GUINAULT.
IL sera vendu samedi 18 courant, à midi à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,
Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle entre Urquhart et Girod, sur 120 pieds de profondeur, le tout mesure française, ensemble une maison neuve briquetée entre poteaux, ayant 2 appartements, une galerie et un cabinet, cuisine, puits, latrine, etc., le tout en parfait état.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque. 16 juil

PAR M. BARNETT, Sr.
Terrains de valeur dans le faubourg Trémé.
IL sera vendu samedi prochain, 18 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,
24 Terrains de la division Blanc, situés entre les rues St. Pierre, entre 5me, et 6me, et Toulouse, et dont le plan est maintenant exposé à la Bourse.
Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
Les actes de vente seront passés pardevant J. Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

PAR A. L. FERNET, Bureau rue Conti, No. 21
IL sera vendu, samedi prochain 18 du courant, à midi, à l'Arcade Bank
150 actions du fond capital de la Banque de Carollton de $100 chacune sur lesquelles $50 par action ont été payées.
10 actions de la Compagnie de la Banque des Améliorations de $100 chacune, payées en plein.
20 actions du fond capital de la Banque des Marchands (rue Royale) de $100 chacune, sur lesquelles $75 par action ont été payées.
Conditions—Comptant. 15 jt

POUR LA MOBILE.
Le superbe steam boat YAZOO, partira samedi prochain 18 du courant, pour la Mobile, passera par la rivière et s'arrêtera à la Baie St. Louis en touchant à Pascagoula, Biloxi et la Passe Christian. Cette occasion est très favorable pour un voyage d'agrément ayant des chambres à passagers fort commodes. Pour fret ou passage s'adresser à HERBAULT FRERES,
17 juil. 17, rue Bienville

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI
Le steamer bon marcheur EMPRESS, capitaine Charles P. Bacon, partira positivement vendredi le 17, à 10 heures a. m. pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Ce steamer tire peu d'eau et ses emménagemens ne laissent rien à désirer sous aucun rapport. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à SAML. BELL,
16 jt 89, rue des Magasins

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et les ports intermédiaires.—Le steamer SWALLOW, capt. McG. Anders, bon marcheur, est attendu pour le 13 de ce mois, il sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à H. E. LAWRENCE, agent,
11 juil. 29, Nouvelle-Levée.

ARRANGEMENTS POUR L'ETE.
Pour tous les ports du Lac.
LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 6 heures P. M. pour St. Louis, la Passe Christian, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula; retournera le Dimanche, touchant à toutes ces places ci-dessus et arrivera au lac, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en touchant à tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de la Mobile le Vendredi, et passera deux fois par la Baie St. Louis et évitant ainsi le courant du golfe.
L'*Echo* naviguera comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.
Ce steamer réunit tout conforable possible pour les passagers et ses emménagemens ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac. 10 juil

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires.—Le steamer bon marcheur UNITED STATES, capitaine J. B. Hile, est maintenant prêt à recevoir du fret, et ayant une grande partie de son chargement engagée, il sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de belles chambres, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à BOGERT & HAWTHORN,
10 juil 63, rue Gravier

POUR LA MOBILE, lejeudi 16 courant—Le joli steamer YAZOO, tirant peu d'eau, descendra le fleuve pour la Mobile et de là se rendra à la Baie St. Louis en touchant à Pascagoula, Biloxi, Passe Christian. Il offre pour ce voyage d'agrément de jolis emménagements et une table bien servie. S'adresser, pour fret et passage, à HERBAULT FRERES,
10 juillet—6 rue Bienville

CABOTAGE.

POUR BOSTON, (passage seulement.) Le superbe navire KENTUCKY, cap. Stephen Cutter, ayant tout son chargement à bord, partira positivement pour le port ci-dessus, samedi 18 du cour nt. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au cap. Cutter, entre les I[illegible] ou à
17 j. JOHN A. MERITT, 53, rue du Camp.

Ligne du Packets de la Nouvelle-Orléans et New York.
POUR NEW-YORK.—Le navire YAZOO, packet No. 1, capitaine Kingsburg, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira très prochainement. Pour fret ou passage, ayant de belles chambres s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
16 juil 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK.—Le beau brick ALCENUS, capitaine Maryman, sera incessamment expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
16 juil 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le beau brick FRANCIS, capitaine Melcher, sera très prochainement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
16 juil 24, rue de la Douane.

POUR MATAMORAS, par le Rio Grande—La goëlette COMANCHE, capitaine Hoffmann, est prête à recevoir du fret pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. T. LAGUERENNE & Co.
16 jt. 67, rue Tchoupitoulas

POUR NEW-YORK.
Le superbe navire MARY FRANCIS, capitaine Johnson, partira sous peu de jours, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté. Pour fret de 50 boucauts de tabac ou la balle de coton [illegible] passage, s'adresser à bord vis-à-vis la presse à coton d'en haut ou à GEO. GREEN & BROTH.
14 jt 26, rue du Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick nouveau ŒLUS, capitaine Jones partira positivement dimanche 19 du courant et peut prendre un chargement de 300 boucauts de tabac. Pour fret ou passage, s'adresser à l'[illegible] pour le port. Pour fret desquels ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co.
12 juil

POUR NEW-YORK.—Le brick BRAD-FERRY capitaine Smith partira dimanche 19 courant, il peut prendre un chargement sur le pont. S'adresser pour passage seul, au capitaine ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
13 juil

POUR PHILADELPHIE—Pour remplacer la Joséphine—La barque B. MEZICK, capitaine S. Garvin, sera immédiatement expédiée. Pour fret ou passage, ayant des chambres fort commodes, s'adresser au capitaine à bord, près l'hôtel des Monnaies ou à JAMES D. DENEGRE,
11 juil 6, Douane.

Ligne de packets entre la N. Orléans et Baltimore.
POUR BALTIMORE.—Le brick ARCHITECT, capitaine Gray, ayant les trois quarts de son chargement arrêtés, partira incessamment. Pour fret de 30 boucauts de sucre, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
9 jt No. 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK.—Le beau brick TOM PAYNE, capitaine Flinton, sera incessamment expédié, peut encore prendre 100 balles de coton sur le pont. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
9 jt 24, rue de la Douane

LIGNE DE PACKETS de la N. Orléans et de Baltimore—*Pour Baltimore*—La barque MARY, capt. Myrick, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, commencera à charger le 10 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
8 jt 24, rue de la Douane

POUR BOSTON.—Passage seulement.—Le trois mâts paquet OHIO, capitaine Gill, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord en face de la rue d'Espagne, ou à
9 juil STETSON & AVERY, 88, Gravier.

POUR BOSTON—Le beau brick LINCOLN, capt. Smith, sera immédiatement expédié, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté. S'adresser à GEO. GREEN & BROTHER,
8 jt 26, rue du Camp

POUR BALTIMORE—Le brick DELIA, capitaine Parker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
4 jt 24, rue de la Douane

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE—Le trois mâts MARENGO, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
15 juil. F. PERRET, 59, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier, PERUVIAN capitaine Wotten, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, à la Seconde Municipalité, ou à
20 juin J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

POUR LE HAVRE—Le navire doublé en cuivre classe OLYMPIA, capitaine Gray, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement pour le port susdit. S'adresser à F. PERRET,
25 juin 59, Toulouse.

POUR TRIESTE.—Le bon voilier REGULUS, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à
25j KOHN, DARON & Co. 28, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le trois mâts WILLIAM BROWN, capt. Harris ayant sa cargaison engagée partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord dans la 2de Municipalité, ou à S & J P WHITNEY,
23 juin 73, rue du Camp.

PORTS DES ANTILLES.

POUR MATANZAS—La goëlette SABINE partira positivement Samedi prochain, 18 du courant, pour passage seulement, ayant de belles chambres. S'adresser au capitaine à bord ou à
17 j. R. GRONING & Cie

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER—Le navire de p[illegible] LEHIGH, du port d'environ 1000 [illegible] attendu sous peu. S'adresser à
25 juin J. A[illegible] rue St. Louis.

ON A [illegible] ... port de [illegible] ... un port [illegible] BOGERT & Cie. 67, rue Bienville

Les acquéreurs de la propriété de Haganet, Lafayette, qui n'ont pas reçu leurs titres, sont priés de venir les réclamer et de remplir les conditions de leur vente le 20 courant, sans quoi les lots à eux adjugés, seront vendus de nouveau à leurs compte et risques dix jours après l'avis de la date ci-dessus.
JOSEPH A. BEARD,
B. GUINAULT,
14 juil—6 Encanteurs.

LE DOCTEUR ACHILLE LION, chirurgien dentiste, membre de la faculté de médecine de Paris, demeurant actuellement rue Royale No. 166, ancienne maison de M. Boyer, entre les rues St. Louis et Conti.
Consultations et opérations sur toutes les maladies de la bouche. 24 juin

AVIS—Ceux qui ont des marchandises à bord du Robert Pelsland, sont priés d'en venir prendre livraison; ces marchandises se trouvant à leurs risques. GEO. GREEN & BROTH.
26, rue du Camp.

DEMANDE DE DOMESTIQUES.—On a besoin dans une petite famille, d'une servante bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Aussi d'une petite domestique vigilante, de 11 à 14 ans, pour servir, auprès d'une dame. Celle qui se présentera avec de bonnes recommandations trouveront une bonne place. 20 juin

VERRES A VITRES—500 caisses verres à vitres de l'est, 150 do. de l'ouest, 125 do. Boston Crown, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
9 juil Encoig. Commune Tchoupitoulas.

SEL—1000 sacs sel gros et 500 do. fin de Liverpool, en débarquement du Powhattan, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
19 juin ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.

SEL—1000 sacs de 2 boisseaux chaque, sel des Iles Turques, en débarquement et à vendre par
15 juin ALEX PARK, 91 Commune.

SEL—Sel gros et fin de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs par
16 juin ALEX. PARK, 91 Commune.

LE soussigné, négociant en sel a constamment en mains un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS,
26 juin Enc. Poydras et des Magasins.

SEL—2000 sacs de sel fin et commun, de Liverpool, actuellement en débarquement et à vendre par E. F. JENKINS,
24 juin Encoignure Poydras et Magasins.

VENTES A L'ENCAN.

PAR L. A. GARIDEL.
VENDREDI, 17 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Toulouse No. 59.
150 barriques Vin Rouge de Bordeaux.
Conditions à la vente. 17 j.

Coton avarié.
PAR JOSEPH A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan vendredi prochain 17 du courant, à 5 heures du soir, entre les deux marchés de la 1ère. municipalité:
18 balles coton avarié,
Conditions comptant. 17 juillet

Nègres à l'encan.
PAR JOSEPH A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan samedi 18 du courant, à midi, à l'Arcade Banks, les esclaves suivans:
Isaac, âgé de 34 ans, excellent charpentier, bon sujet, acclimaté, pleinement garanti,
Baby, âgée de 40 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Les titres seulement garantis.
Caesius, âgé de 30 ans, nègre de champ, a été charretier sur une plantation pendant 9 ans. Les titres seulement garantis.
Francis, âgé de 9 ans, bon cuisinier, domestique de maison et cocher, parlant français et anglais, pleinement garanti, à l'exception qu'il est affecté d'une légère hernie.
Mathilda, âgée de 24 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, pleinement garantie, à l'exception qu'elle est affectée d'un rhumatisme au genou.
Eliza, âgée de 16 ans, bonne gardienne d'enfans.
Henry, âgé de 21 ans, excellent domestique de maison, bon cocher et bon sujet, acclimaté et pleinement garanti.
Conditions à la vente.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17 jt—3

PAR A. L. FERNET,
Bureau, 21 rue Conti.
VINS.
IL sera vendu samedi prochain, 18 du courant, à 5 heures P. M. rue St. Pierre entre les rues Royale et Bourbon.
80 barriques vins de Marseille.
200 caisses vin blanc, (Sauterne)
Ces vins sont de qualité supérieure.
Conditions—Comptant. 17 juil.

PAR L. A. GARIDEL.
JEUDI 30 du courant, il sera vendu, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.
Une habitation située en sucrerie, située dans la paroisse Ascension, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, presque en face de Donaldsonville, ayant onze arpens, onze toises trois pieds plus ou moins de face au fleuve, (moins un morceau de terre mesurant environ deux arpens, deux tiers de face et trois arpens de profondeur) sur une profondeur de quarante arpens, avec environ soixante cinq arpens de terre dans la profondeur, bornée du côté d'en haut par l'habitation de la Vve. Dermon Leblanc, et du côté d'en bas par celle de la Vve. Joseph Richard, ensemble avec les établissemens qui s'y trouvent et qui consistent en une belle sucrerie et deux purgeries bâties en briques, deux jeux d'équipage, une belle machine à vapeur à laquelle sont adaptés un moulin à sucre et un moulin à maïs, écuries, hangards, cabanes à nègres, deux maisons de maître dont une bâtie en briques à quatre appartemens, et l'autre cinq appartemens. Il y a sur cette habitation environ cent cinquante arpens de cannes plantées et trente arpens de maïs
Conditions:—Un cinquième payable le 25 mai 1841, un cinquième le 25 mai 1842, un cinquième le 25 mai 1843, un cinquième le 25 mai 1844 et un cinquième le 25 mai 1845, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothéqué jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant P. P. Laborre, aux frais de l'acquéreur.
17 juillet—4—17, 24, 29, et 30.

PAR HEWLETT & CENAS, encanteurs.
Vente de Syndic.
IL sera vendu samedi le 22 août prochain, à midi, à la Salle de Bains de la Bourse St. Louis, dans la rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de district dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 15 juillet 1840 et autorisant John F. Miller, syndic des créanciers de John H. Holland à vendre, conformément à la loi, les propriétés immobilières, les esclaves &c. abandonnées par Jean Holland à ses créanciers.—
PROPRIETES IMMOBILIERES.
1° La moitié indivise d'un îlet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le no. 6 et contenant douze lots numérotés de un à douze, inclusivement.
2° La moitié indivise d'un îlet de terre situé à Greenville, dans la paroisse Jefferson, désigné par le no. 16, et contenant dix-huit lots numérotés de un à dix-huit inclusivement.
3° La moitié indivise d'un îlet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le no. 23, contenant dix-huit lots numérotés de un à dix huit inclusivement.
4° La moitié indivise d'un îlet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le numéro soixante-quatre, contenant vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement.
5° La moitié indivise d'un îlet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le numéro soixante-cinq, contenant trente-huit lots numérotés de un à trente huit inclusivement.
6° Une portion de terre contenant quatre cent trente-sept acres, située dans la paroisse de Lafayette, sur la rive orientale du bayou Vermilion, immédiatement au-dessous du pont de Perry (Perry's Bridge), bornée au-dessus par les terres de Robert Perry et de Joseph Trahan et au-dessous par celles de la veuve de Whittington Wallace et de ses héritiers.
7° Six cents acres de terre devant être prises de la portion de terre étendue de dix mille acres située sur les bords du Rouge Creek, dans le comté de Breckenridge, état du Kentucky, à être prises au gré des acquéreurs en portions parallèles attachées à ladite terre Les dites six cents acres de terre étant la portion conjointe qui vont nord-est au dix de la première étendue restant pour la terre de dix mille acres de terre, qui furent achetées par Willis Green, du comté de Breckenridge, Etat du Kentucky, à une vente faite par le shériff en exécution d'un jugement rendu dans le procès de [illegible] contre les héritiers de Hardin.
8° La moitié indivise de deux lots de terre situés au faubourg Lacourse ou Annonciation, dans l'îlet No. 60. Puis mesurant soixante pieds de face à la rue Melpomène sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, mesure française, et étant borné d'un côté par la propriété appartenant à Lorimer, du 2 d. c., et de l'autre côté par la propriété appartenant à divers individus; l'autre lot mesurant soixante pieds de face à la rue du Prytanée sur cent vingt pieds de profondeur, bornés d'un côté par la propriété appartenant à Lorimer et autres et du dernier par le lot de terre ci-dessus mentionné.
9° Quatre lots de terre situés au faubourg Pontchartrain, désignés par les numéros 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé le 24 septembre 1834, par Louis Bringier, le [illegible] à l'Etat de la Louisiane et annexé à un acte passé le 4 octobre 1834 pardevant Hugues Pedesclaux, notaire public, lesdits lots ont les dimensions suivantes, mesure française, savoir:
Le No. 7, trente pieds de face à la rue Maurepas, 125 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot no. 6, 130 pieds sur la ligne qui le sépare du lot no. 8 et 28 pieds 4 pouces sur le derrière.
Les lots nos. 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Maurepas sur 130 pieds de profondeur et face à la rue Porte.
10° Une portion de terre de forme irrégulière, située au faubourg Jackson, dans cette paroisse, près cette ville, désignée par le No. quatre-vingt-quinze, sur un plan du dit faubourg, dressé par J. N. Depailly, architecte, et déposé dans l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, par acte en date du 21 janvier 1835; la dite portion de terre est composée des lots numérotés un et deux sur le dit plan et est bornée par la route de la Métairie, la terre de Mr. Huet, Louis et par la rue Hélène, la rue Héléne No. 21.
Le lot No. 1, mesure 25 pieds de face à la rue Hélène sur 31 de face à la rue St.-Louis, 35 pieds de face à la route de la Métairie et 84 pieds sur la ligne qui le sépare du No. deux.
Le No. 2, mesure 60 pieds de face à la rue St.-Louis, 30 pieds de face à la route de la Métairie; 84 pieds sur la ligne de division du lot No. 1, et 130 pieds sur la ligne qui le sépare des terres de Mr. Huet, le tout mesure américaine et conformément au plan ci-dessus mentionné.
11° Cinq lots de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui sont dessus, et les droits et les privilèges qui y sont attachés—situés au faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson dans cet Etat, et désignés sur un plan dressé par J. A. Latour, le 14 mars 1836, et déposé dans l'étude de Wm Christy, notaire public. Les lots Nos. 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 30 pds. 2 p. 6 lig de face à la rue Jackson sur 159 pieds, 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les Nos. 4 et 5, 2 lignes de face à la rue Joséphine, sur 150 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles—Le tout mesure américaine. Les lots Nos. 1, 2 et 3, se composent des lots treize et quatorze de l'îlet No 14 trente-huit, conformément au plan original du faubourg Lafayette dressé par Joseph Pilié le 2 mars 1831, et déposé dans l'étude de Carlile Pollock. Les lots Nos. 4 et 5 sont compris dans le dit îlet, en cette ville, et les lots Nos. 4 et 5 sont compris dans le dit îlet, dans le même plan original.
ESCLAVES.
ELSY, négresse âgée d'environ 45 ans
SAM, âgé d'environ 50 ans et Jules âgé d'environ 6 ans.
Conditions—Six, douze et dix-huit mois de crédit en billets satisfaisants endossés à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les acheteurs devront se retirer adjugés et à leurs propres frais.
Les actes de vente seront passés pardevant William Y. Lewis, not. pub., aux frais des acquéreurs. 17 juil

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, lundi, 20 courant à 6 heures de l'après midi au Vieux Bassin.
80 mille pieds de planches et solives
Conditions à la vente. 16 juil

Vente de nègres de valeur.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan samedi, le 25 courant, à midi, à l'Arcade Banks, les nègres ci-dessous décrits saisis dans le procès de D. Ishall et Mason contre la compagnie du chemin de fer du Mississipi, et vendus avec le consentement des parties, savoir:

Sam,	âge de 25 ans, nègre de champ,		
Bill,	do	17	"
Valentine		26	"
Emanuel,		26	"
Jacob,		20	"
Dick,		20	"
Fensh,		8	"
Grace,		36	"
Binsk,		34	"
Susan,		13	"
Lavine		32	"

Conditions, comptant.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 juillet

Martin Gordon Jr. vs. ses créanciers.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, Vendredi, 21 août prochain, à midi, à l'Arcade de Bank, par ordre du syndic, les nègres suivants abandonnés par Martin Gordon jr., à ses créanciers:
CHARLES âgé de 22 ans, excellent drayman,
ADAM, âgé de 27 ans, laboureur, habitué aux travaux d'un steam boat.
Conditions—Billets à 6 mois endossés à la satisfaction du syndic avec hypothèque jusqu'à parfait paiement; de non paiement à échéance, les dits billets porte[illegible] à 10 pour cent par an.
Les actes de vente [illegible] public, aux frais des [illegible]

[illegible] ... Pointe des Bains de la Bourse St. Louis, [illegible] un terrain situé dans la [illegible], dans l'îlet compris entre les rues Robertson, Jackson, Villeré et de la Commune, et désigné comme partie du lot No. 21, le dit lot pris du côté le plus proche du lot No. 21. [illegible] pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise. [illegible] chambres contiguës, cours, greniers sur [illegible] et externe. Le tout sera vendu pour une année pour $5500 et lons 605 par mois.

AUSSI:
4 lots de terre situés dans le faubourg [illegible], dans la paroisse de Jefferson, et désignés par les Nos. 1, 19 et 20 de l'îlet No. 16, compris entre les rues Pleasant, Laurel, Harmony et Live-Oak. Les dits lots se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Laurel, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par J. Bulgeon, en date du 30 avril 1836.
Les propriétés ci-dessus seront vendues sans aucune réserve, pour clore une affaire.
Les actes de vente seront passés pardevant J. B. Marks, notaire public aux frais des acquéreurs.
Conditions:—Comptant. 16 juil.

PAR M. BARNETT SR.
Vente de Syndic.
IL sera vendu lundi, le 27 juillet prochain, 1840, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour de District pour le 1er district de l'Etat de la Louisiane, en date du 30 mai dernier, les propriétés suivantes, abandonnées par Thomas J. Beck à ses créanciers, savoir:
1o. 2 ILETS DE TERRE situés dans la ville de Bath, désignés par les numéros 107 et 86. Le No. 107 contient 71 lots, et le No. 86 contient 74 lots conformément au plan déposé dans l'étude de J. B. Marks, not. pub.
2o. UN ILET DE TERRE situé dans la ville d'*Uncle Sam*, désigné par le No. 137, contenant douze lots de dimensions, numérotés de 1 à 12 inclusivement. Les dit lots bornés par les rues Caldwell, et les rues Marthe, Seconde Nord et Troisième Nord, sur une mesure américaine, conformément au plan dressé par H. J. Ranney, du camp, conformément au plan fait par H. J. Cenas, not. pub.
3o. 2 LOTS DE TERRE situés à Carollton, désignés par les Nos. 4 et 6 de l'îlet No. 1, mesurant chacun 50 pieds de face sur Short street, la même façade sur Hose street, et 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Charles F. Zimpel, le 26 février 1835 et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, not. pub.
4o. La négresse HETTY, âgée de 30 à 36 ans.
Conditions:—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance. Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis, not. pub., aux frais des acquéreurs.

HUILE d'Olive, Vinaigre, &c.—300 paniers huile d'olive, vinaigre Pigenot, 80 demi-paniers do, 200 tierçons vinaigre do, [illegible] ... caisses [illegible] ... New-Bedford, [illegible] ... marque J. Bloch, Valentine [illegible] ... et dépôt au détail par le [illegible] ... de Palerme, à vendre par S. LATAPIE, 70, Vieille-Levée.
7 juil